



L'histoire méconnue des cimetières protestants

Pendant de nombreuses années, les protestants
de Moncoutant ont été enterrés clandestinement.

PAGE 3

03/08/2021



Moncoutant. Présence protestante : « A l'époque, on enterrait les morts clandestinement »

Persécutés pendant des années, les protestants de Moncoutant ont vécu cachés. Clandestinement, ils enterraient leurs morts dans des cimetières familiaux ou à l'abri des regards. En 1858, un cimetière a été créé au lieu-dit « la Cournoillère ».

Le Courrier de l'Ouest 03/08

ouest
france

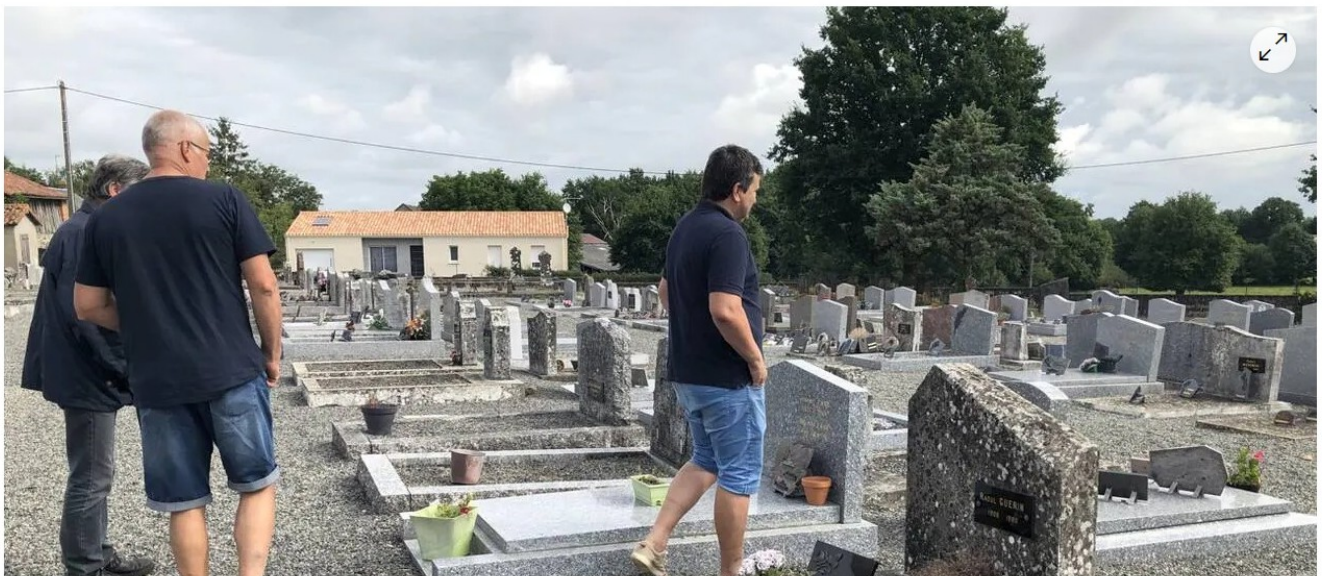
Le Courrier
de l'ouest



Réservé
aux abonnés

Moncoutant. Présence protestante : « A l'époque, on enterrait les morts clandestinement »

Persécutés pendant des années, les protestants de Moncoutant ont vécu cachés. Clandestinement, ils enterraient leurs morts dans des cimetières familiaux ou à l'abri des regards. En 1858, un cimetière a été créé au lieu-dit « la Cournoillère ».



Depuis 1858, les protestants de Moncoutant ont un lieu où enterrer leurs morts. | CO- JUSTINE BRICHARD

Le Courrier de l'Ouest
Justine BRICHARD

Publié le 03/08/2021 à 17h09

Elle fait figure d'exception dans le nord Deux-Sèvres. [À Moncoutant-sur-Sèvre](#), l'église protestante située à la sortie de la ville a pignon sur rue. Ses cimetières, beaucoup moins.

Pour trouver où les protestants enterrent leurs défunts, il faut se rendre au lieu-dit « la Cournoillère ». Car la population protestante se situait surtout en périphérie du bourg. C'est ici que se trouvait le premier temple protestant.

Si ce dernier est aujourd'hui désaffecté, c'est non loin de lui que se situe le cimetière. Depuis 1858, des centaines de personnes sont enterrées là. Après des années de persécution et de clandestinité, les protestants avaient enfin un endroit pour enterrer les leurs. À Moncoutant comme ailleurs, les protestants ont longtemps été persécutés.

La fracture religieuse – d'un côté les catholiques majoritaires et de l'autre les

Des enterrements en catimini

Persécutés, les protestants de Moncoutant ont vécu cachés. Ils enterraient leurs morts clandestinement dans des cimetières familiaux. En 1858, un cimetière est créé à « la Cournolière ».

Elle fait figure d'exception dans le nord Deux-Sèvres. À Moncoutant-sur-Sèvre, l'église protestante située à la sortie de la ville a pignon sur rue. Ses cimetières, beaucoup moins.

Pour trouver où les protestants enterrent leurs défunts, il faut se rendre au lieu-dit « la Cournolière ». Car la population protestante se situait surtout en périphérie du bourg. C'est ici que se trouvait le premier temple protestant.

Si ce dernier est aujourd'hui désaffecté, c'est non loin de lui que se situe le cimetière. Depuis 1858, des centaines de personnes sont enterrées là. Après des années de persécution et de clandestinité, les protestants avaient enfin un endroit pour enterrer les leurs. À Moncoutant comme ailleurs, les protestants ont longtemps été persécutés.

La fracture religieuse – d'un côté les catholiques majoritaires et de l'autre les protestants – a entraîné de nombreux conflits. La cohabitation semblait impossible. Mais après des années de guerres de religion, Henri IV promulgue l'édit de Nantes en 1598. La liberté de culte est accordée aux protestants. Mais celle-ci sera de courte durée. En 1685, Louis XIV révoque cet édit.

66 Certains étaient



Depuis 1858, les protestants de Moncoutant ont un lieu où enterrer leurs morts.

PHOTO : CO. JUSTINE BRICHARD

Certains étaient enterrés dans le jardin ou la cave »

SYLVAIN CAND

Président du conseil presbytéral

« Lorsque l'édit de Nantes a été révoqué, les catholiques refusaient que les protestants enterrent leurs morts dans le cimetière, indique Sylvain Cand, président du conseil presbytéral. Certains étaient enterrés dans le jardin, dans la cave... N'importe où. Ma mère et ma grand-mère me disaient qu'il y avait des pierres à droite à gauche pour marquer l'emplacement d'une tombe. Il n'y avait pas de sépulture », se rappelle-t-il. Alors beaucoup de tombes sont aujourd'hui introuvables, perdues. « Je connais un endroit où il y a une tombe mais elle est au milieu de tout un tas de ronces », rapporte Laurent Baudouin, le trésorier du conseil presbytéral. « À l'époque, on enterrait les morts clandestinement », ajoute-t-il. L'époque n'est pas si lointaine. Il faudra attendre la Déclaration des

Depuis 1858, les protestants de Moncoutant ont un lieu où enterrer leurs morts.

droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 pour que les protestants acquièrent la liberté de conscience. Viendra ensuite la Constitution de 1791 qui déclare que tout citoyen est libre d'exercer le culte religieux auquel il est attaché. Sur une petite route de Moncoutant-sur-Sèvre, à la lisière des Trois Maisons et de Puy Mary, Sylvain Cand stoppe sa voiture. Sur la droite, derrière un muret, quelques tombes sont là. Au fil des années, certaines familles aisées – des propriétaires terriens – avaient les moyens nécessaires pour réaliser des cimetières familiaux près de leur maison bourgeoise. Nous voilà en face d'un des rares cimetières à être encore entretenu. Dans ce cimetière du XIX^e siècle, situé en bord de route, la tombe la plus récente date de 2006. « C'est un cimetière privé qui est très ancien. Il est donc possible d'être inhumé ici. Autrement, cela serait impossible »,

explique Sylvain Cand. De ces cimetières familiaux, il ne reste que quelques traces. Les trois hommes présents ce matin-là en identifient encore trois. Mais encore faut-il savoir où ils se trouvent. Impossible d'imaginer qu'un cimetière familial puisse être ici. Voilà que l'on traverse une petite parcelle cultivée des Places. Caché non loin du maïs et à proximité d'un potager, on découvre cet autre cimetière qui, lui aussi, appartient à une famille du nom de Grellier. Le président du conseil presbytéral tente de reconstituer une plaque tombée au sol. Avec les années, le manque d'entretien a laissé quelques stigmates. Ici aussi, des tombes datent pour certaines, d'après la construction du cimetière protestant de « la Cournolière ». Une preuve de plus de l'attachement des protestants à leurs cimetières familiaux. Souvenirs du passé, ces cimetières

nous racontent l'histoire du protestantisme dans le Moncoutantais. Une histoire tourmentée et aujourd'hui visible. Même cachée.

Justine BRICHARD

REPÈRES

35 sites dénombrés

A Moncoutant, il faut attendre 1839 pour voir un registre paroissial des décès tenu de manière suivie. Ce qui permet d'en savoir davantage sur les lieux d'inhumation. À Moncoutant, 22 lieux ont été dénombrés. À cela s'ajoutent les neuf de Saint-Jouin-de-Milly, les trois de Courlay et celui de La Forêt-sur-Sèvre. Seulement trois sont encore repérables.



Le cimetière protestant familial situé en bordure de route entre les Trois Maisons et Puy Mary.

PHOTO : CO - JUSTINE BRICHARD



Sylvain Cand (à gauche) et Laurent Baudouin échangent sur leurs connaissances historiques.

PHOTO : CO - JUSTINE BRICHARD